

La précarité, ça suffit !

La Conférence de presse du 1^{er} mars à la Bourse départementale du Travail de Bobigny :
un moment fort pour changer les choses.



60 participants venus témoigner de la précarité massive entretenue dans la Fonction Publique et des actions engagées pour gagner le droit à l'emploi durable, le droit à un salaire décent, le droit d'être reconnu et respecté pour son travail.

L'allocution d'Hervé Ossant, Secrétaire Général de l'UD-CGT 93 : quelques données.

Plus d'un million de non-titulaires dans la Fonction Publique, satisfaisant dans leur immense majorité à des besoins permanents. En Seine-Saint-Denis, par exemple : 1.250 enseignants contractuels dans l'Education nationale, 1.850 non-titulaires chez les hospitaliers, près de 20.000 chez les territoriaux !

Des taux de salariés précaires bien plus élevés que dans le privé : 10% dans les services de l'Etat, 18% chez les hospitaliers, 30% chez les territoriaux.

Des salariés privés de tous droits : pas de protection par le droit du travail, pas le droit de recourir à l'Inspection du Travail ni aux Prud'hommes ni aux tribunaux, pas de convention collective, aucune garantie de renouvellement du contrat, aucune grille opposable pour la rémunération, aucun droit à revalorisation, aucune garantie de carrière, aucune mobilité professionnelle, juste le droit de subir les contrats courts, les salaires au rabais, l'angoisse du lendemain et tous les abus permis aux employeurs publics.

Aujourd'hui on supprime massivement les postes de fonctionnaires, mais on multiplie artificiellement les vacataires à temps non-complet et les contractuels « de soutien » (remplaçants et renforts), pour ne pas avoir à créer de poste, pour disposer d'emplois jetables et moins chers, de salariés insécurisés, flexibles et soumis.

Le gouvernement a ouvert en janvier dernier des négociations avec les syndicats pour «résorber la précarité dans la Fonction Publique », mais il refuse toujours de promulguer une loi de titularisation générale, il refuse de contraindre les employeurs publics à créer les emplois nécessaires pour intégrer les non-titulaires, il annonce même de nouvelles réductions massives de l'emploi public : par exemple la suppression de 16.000 postes d'enseignants à la rentrée scolaire de Septembre, alors même que l'effectif d'enfants scolarisables est en hausse !

Ce qu'envisage le gouvernement avec son projet de « CDI sans droits », c'est de prendre en otage le million de non-titulaires de la Fonction Publique pour instituer un « Statut bis » qui tirera toutes les conditions salariales vers le bas.

La partie n'est pas gagnée pour le gouvernement, car ses efforts de division ne paient plus : chez les enseignants, à Pôle-Emploi, chez les hospitaliers, chez les territoriaux, dans les HLM, on voit partout se développer les actions collectives pour l'emploi public, pour l'égalité des droits, contre les discriminations salariales.

Le 20 Janvier à Bobigny, 400 manifestants étaient rassemblés devant la Préfecture pour exiger « la titularisation immédiate des non-titulaires de la Fonction Publique ».

Le 23 Mars nous serons des milliers à manifester à Paris, au métro Bercy, devant le Ministère des Finances et de la Fonction Publique.

La Conférence de presse du 1^{er} mars : à cœur ouvert.

Une vacataire dans une école :

On est traités comme des moins que rien. On ne bénéficie d'aucun des avantages salariaux de nos collègues titulaires. On n'est pas rémunérés pendant l'été. Et quand on est repris en septembre, notre paie ne tombe qu'en octobre. Il faut vivre deux mois sans aucun salaire ».

Une bibliothécaire à Bobigny :

« Je témoigne pour moi et ma collègue ici présente. On n'en peut plus de notre situation de précarité. Notre contrat est renouvelé tous les ans. Nous n'avons aucune perspective de carrière sur le long terme. On parle de passer en CDI ? Je ne sais pas. Certes, ce serait toujours mieux que notre situation actuelle mais ce qu'on veut, c'est être titularisées »...

Témoignage de « Carole », lu par Denis :

« Je suis vacataire au Centre socio-culturel d'Epinay : je viens d'apprendre que la Commune veut me muter d'office et me mettre à l'isolement parce que j'ai demandé des droits pour les vacataires. Mais j'ai reçu le soutien des collègues et du syndicat, le même jour il y a eu un rassemblement devant le Centre, 500 pétitions ont été signées par les usagers. Maintenant je sais que je ne suis plus seule et qu'on peut changer les choses ».

Denis annonce qu'un nouveau rassemblement est prévu le 8 Mars et qu'une manifestation départementale se tiendra à Epinay le 17 Mars, contre la précarité, pour l'égalité des droits salariaux, pour le droit de se défendre.



Un enseignant contractuel dans un lycée professionnel de Villepinte :

« Je suis contractuel depuis 10 ans dans mon lycée. Je ne suis pas un cas isolé : 40% des personnels qui y sont employés sont non titulaires. Chaque année, je dois attendre fin août pour savoir si je serais renouvelé.

Outre les difficultés personnelles que cela engendre, cette situation de précarité permanente affecte également l'enseignement rendu aux élèves. Comment assurer un travail de qualité et suivi quand on n'est même pas sûr de continuer l'année suivante ? Pourtant on s'investit dans notre métier, tout autant que les titulaires ».



Une employée à la Mairie de Montreuil :

« La précarité de l'emploi affecte toute notre vie. Recrutés pour des contrats de 6 mois renouvelables, on est complètement à la merci de nos employeurs. On est enfermés sur un poste, aucune demande de formation n'est possible, l'employeur s'en fiche. Mais on est obligés de rester pour nourrir nos familles. On travaille dans la peur et la pression permanente ».



Un agent à la Mairie de Pierrefitte :

« A Pierrefitte, environ le quart des effectifs sont non-titulaires, avec des situations souvent très difficiles pour les agents. Nous avons commencé à discuter du contenu des négociations en cours entre le gouvernement et les organisations syndicales. Le gouvernement veut généraliser le CDI au nom de la lutte contre la précarité. Il est évident que pour un agent qui enchaîne les contrats, un CDI est une avancée. Mais derrière le CDI, sans garantie d'emploi ni de carrière, ce sont toutes les garanties statutaires qu'attaque le gouvernement. C'est pourquoi il faut refuser le projet du gouvernement. La seule revendication conforme aux intérêts de l'ensemble des agents de la Fonction Publique, c'est une loi de titularisation ».

Ahmed, agent à Plaine Commune :

« Je suis un employé « non-titularisable ». En effet, je suis de nationalité étrangère hors-CEE. Trente de mes collègues sont dans ma situation. Nous travaillons depuis des années, et aujourd'hui, nous sommes très inquiets. Le gouvernement parle de titulariser sur « postes permanents », de « concours professionnalisés » ? Que va-t-il se passer pour nous ? Si on n'est pas titularisés, quels seront nos droits, quel sera notre avenir ? ».

Titulaires et non-titulaires :

Ensemble pour l'emploi durable et pour l'égalité des droits.

Gérard, contractuel non-renouvelé à Drancy :

« Parce que j'ai choisi de me défendre, le Maire de Drancy a choisi de me licencier. Un jugement l'a forcé à me réintégrer, mais quelques semaines après, il a pu se débarrasser de moi très légalement : il lui a suffi de ne pas renouveler mon contrat... Voilà ce que les employeurs publics peuvent se permettre, pour dissuader les non-titulaires de se défendre individuellement. Aujourd'hui le syndicat a engagé la défense collective des non-titulaires, le Maire n'aura plus la tâche aussi facile ».

Moktar, agent à l'hôpital de Saint-Denis :

« Je travaille depuis 30 ans en tant que non-titulaire et je suis toujours smicard. Et on nous parle d'égalité des salaires ? Ce ne sont que des belles paroles, tout est faux. On n'a fait que profiter de la précarité de notre emploi pour abuser de nous et pour nous exploiter plus que les autres. Et maintenant, que va-t-il se passer ? Est-ce qu'on va reconnaître nos droits ? Est-ce que l'on va rattraper le retard, réparer les injustices, tout le mal qui nous a été fait ? ».



Témoignage d'un « vrai faux-vacataire », lu par Jésus :

« Bonjour, je suis animatrice vacataire à plein temps dans un Centre de loisirs à La Courneuve. Je fais l'accueil du matin, les cantines, les goûters, les mercredis, les vacances scolaires et les réunions de préparation. Je suis embauchée par la ville depuis 2004, j'ai commencé par faire les cantines ensuite on m'a demandé de bosser à plein temps. Aujourd'hui, j'occupe un poste à 120%. Cela fait maintenant 8 ans que je travaille sur la ville de La Courneuve et au cours de ces années j'ai fait des demandes de titularisation mais sans suite. Je suis diplômée d'un BAFA et formée aux premiers soins.

Je suis payée au nombre d'heures que je fais, je ne remplace personne et parfois je fais jusqu'à 50 heures par semaine. On ne m'embauche que 11 mois par an, je n'ai pas le droit aux congés payés même si je suis « permanente » sur mon poste, je n'ai pas non plus le droit de m'arrêter pour maladie ou quand mon enfant est malade, car si je ne viens pas travailler ce jour-là, je ne suis pas payée. Les contrats de travail sont des arrêtés d'un mois et je ne sais jamais combien je vais toucher à la fin du mois. Lors des vacances d'été, on ne m'emploie qu'un seul mois, je ne suis payée qu'un mois et je n'aurai rien le mois suivant pour faire vivre ma famille. Quand on reprend le travail au mois de septembre, on est payé avec un mois de décalage donc pendant deux mois sans salaire et tout ça me met en difficulté financière pour payer toutes mes factures et subvenir aux besoins de ma famille.

Je n'ai pas droit non plus à la prise en charge de mon ticket de transport en commun et encore moins le droit de bénéficier du placement de mon enfant à la crèche. Sur ma fiche de paie, c'est mentionné que je n'ai pas d'enfant alors que je suis une mère d'un enfant en bas-âge. Je n'ai pas le droit à la prime annuelle et au cadeau de Noël pour les mères de famille.

Je continue à travailler dans l'animation parce que j'aime les enfants et que je suis dans une bonne équipe.

Mais il n'y a aucune reconnaissance pour le travail que je réalise, et aujourd'hui je vous sollicite pour m'aider à me sortir de ce travail précaire. J'espère que mon témoignage va apporter un changement pour les vacataires ».



Témoignage collectif de Noura, Julie, Sarah, Kevin, Gaspard, lu par Zora :

« Nous avons 5 à 10 ans de vacances et de précarité. Nous avons entre 20 et 30 ans et travaillons au Service Enfance de la Courneuve. Nous n'avons pas eu d'arrêtés depuis 6 mois, ça nous précarise encore plus. Notre quotidien c'est le chantage, l'autoritarisme, l'arbitraire, les humiliations, on n'a droit à aucune explication, comme si on n'existait pas. Nos plaintes et nos demandes font sourire, la peur s'installe, peur de prendre la parole vu qu'il n'y a pas d'écoute, peur de perdre notre emploi, la peur de devoir tout accepter, de ne pouvoir dire non à rien, la peur de devoir se soumettre à n'importe quel abus, la peur de perdre jusqu'à sa dignité. Aujourd'hui nous espérons avoir trouvé, avec le syndicat, un moyen de nous défendre. Alors on va se battre et on va parler ».

Franck, agent du Conseil Général :

« Contractuel depuis 23 ans, je suis en CDI depuis la loi de Juillet 2005. Il est certain que c'est une situation moins précaire que d'être en CDD renouvelé année après année et ce n'est pas négligeable. Maintenant, la situation ne vaut pas un emploi statutaire ni même un CDI dans le privé. Le CDI reste strictement lié au poste. L'employeur peut décider quand bon lui semble de supprimer le poste, voire simplement de le modifier ou de le déplacer, et nous pouvons être mis à la porte sans autre forme de procès. Aucune mobilité n'est possible. La rémunération est à la discrétion de l'employeur et dans les faits, nettement inférieure à celle des titulaires. La revendication, c'est donc bien : pas un CDI au rabais pour quelques-uns, la titularisation pour une minorité et des CDD pour les autres, mais la titularisation de tous les non-titulaires ».



On ne se résigne plus, on agit !

**A l'appel de la Coordination régionale Ile-de-France de la
CGT-Territoriaux et de la CGT-Educ'action Ile-de-France :**



TOUS A BERCY

Rassemblement devant le Ministère des Finances
et de la Fonction Publique (métro Bercy)

MERCREDI 23 MARS

11h-13h

**POUR L'EMPLOI PUBLIC,
POUR LA TITULARISATION DES
NON-TITULAIRES,
POUR LES SALAIRES.**

Préavis de grève déposé pour toute la Fonction Publique Territoriale.